

LA FORME CHRÉTIENNE

— DE —

L'ASSURANCE POPULAIRE

ESSAI SUR LA MUTUALITÉ



LA MUTUALITÉ CATHOLIQUE : SES SECOURS AUX MALADES.

(Suite.)

Ce second acte de haute prévoyance sociale, la mutualité l'a accompli encore, avec honneur et générosité, au moyen d'une autre partie de son organisation régulière, qu'elle appelle la "Caisse de secours en maladie, ou plus simplement des malades."

Cette seconde "Caisse" est constituée à peu près comme la première, dans ses éléments d'alimentation. C'est-à-dire que chaque adhérent à cette "Caisse", tout comme pour la "Caisse de dotation," y verse annuellement une cotisation spéciale, graduée et basée sur l'âge à l'admission. Du moins en est-il ainsi dans la plupart des organisations de mutualité, dont les plus anciennes seulement conservent encore le principe de la cotisation uniforme pour la "Caisse des malades". Les autres, plus modernes, en sont venues à la conclusion qu'il n'est pas juste de faire contribuer également à cette dernière "Caisse," pas plus qu'à la "Caisse de dotation", du reste, tous les membres, jeunes ou vieux, les risques de fréquence et de durée des maladies qui comportent bénéfices étant, d'après la nature même et les statistiques, notablement supérieurs dans le cas des derniers, comparé à celui des premiers.

Un bon nombre des associations de mutualité exigent de tous leurs membres s'inscrivant à la "Caisse de dotation" qu'ils s'inscrivent aussi à la "Caisse des malades". Un certain nombre, surtout les plus récentes, n'imposent pas cette obligation. Celles-ci partent, pour cela, de ce principe que le peuple des travailleurs ou des gagne-petit comprendra de lui-même aisément l'importance qu'il y a pour lui de s'assurer le bénéfice de ces secours en

maladie
bon effe
qui ven
tution o
besoin
contribu
dire, à l
tiens, q
de fortun
la malac
des mal
vent à u
but est c
de la ten
secours i
éprouver

Malin
secours a
tions de
versemen
par sem
vingt sen
ses assoc
pen-lant
selon le c
à tenir le
rail pour
sine qua
par à peu
cune asso
rencontre
tantôt, n
indisposi
queroute
que d'ans
pacité to
d'existen
cette inca
excède po
ciation, et
des bénéf

C'est
et persist